



CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 3 AOÛT 2020**, à **19h30 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

TOUTES QUESTIONS DE CITOYENS PEUVENT ÊTRE SOUMISES AU CONSEIL VIA

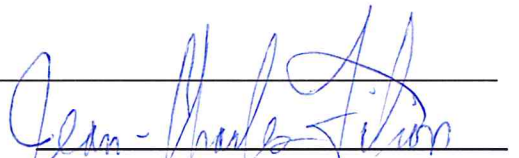
L'ADRESSE : municipalite@pointefortune.ca.

LES QUESTIONS REÇUES AVANT LA PRÉSENTE RÉUNION SERONT SOUMISES AU CONSEIL DURANT LA PÉRIODE DE QUESTIONS. LES RÉPONSES POURRONT ÊTRE ADRESSÉES DIRECTEMENT À LA PERSONNE AYANT SOUMIS LA QUESTION ET/OU NOTÉES IMMÉDIATEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE QUI SERA PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET MUNICIPAL DANS LES JOURS SUIVANTS CETTE DERNIÈRE.

ORDRE DU JOUR

1. Présence virtuelle à la réunion ordinaire.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020.
4. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 3 août 2020.
5. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
6. Dépôt des rapports financiers comparatifs et semestriels pour l'exercice courant.
7. Avis de motion pour l'adoption du règlement 383-2020 modifiant le règlement 376-2019 relatif aux nuisances (RMH 450).
8. Demande de permis de rénovation pour le 643, chemin Des Outaouais soumis au (PIIA).
9. Période de questions.
10. Autres :
11. Levée de la séance.

30 juillet 2020



Jean-Charles Filion, directeur général